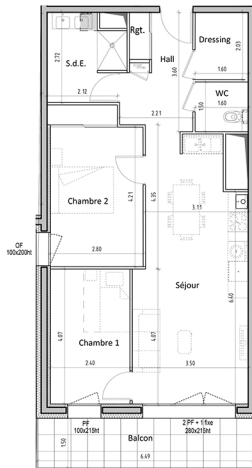


Niv 2

N°625



T3 - Niv 2 - N°625



#### SURFACES HABITABLES

Hall	6.02 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	25.59 m <sup>2</sup>
Chambre 1	9.77 m <sup>2</sup>
Chambre 2	13.18 m <sup>2</sup>
S.d.E.	5.74 m <sup>2</sup>
W.C.	2.40 m <sup>2</sup>
Rangement	4.11 m <sup>2</sup>

TOTAL HABITABLE : **66.81 m<sup>2</sup>**

#### SURFACES ANNEXES

Balcon 9.70 m<sup>2</sup>

TOTAL ANNEXES : **9.70 m<sup>2</sup>**

**NOTA :**  
Le présent document expose la figure et les dispositions générales de l'appartement.  
Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement.  
Les retombées de poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, ne sont pas toutes figurées et peuvent être modifiées pour raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne saurait être inférieure à 2.30m. Les éléments de cuisine et le mobilier sont présentés à titre indicatif. Seuls les appareils sanitaires sont fournis. L'implantation des radiateurs et des équipements électriques sera établie dans les plans techniques de l'opération.

LEGENDE : **Soffite**



0 1 2 m